

Image not found or type unknown



Syndic de copropriété (charge)

Par **poikloi**, le **26/01/2008 à 23:41**

bonjour,rrnJ'ai contacté mon syndic de copropriété et j'ai posé deux questions qui sont les suivantes :rn- Quelles sont le détail des charges qui incombe au propriétaire et au locataire ?rn- Connaître la régularisation des charges (consommation d'eau), pour pouvoir facturer à mon locataire sortant ? car je dois effectuer un solde de tout compte. rnMais le syndic refuse de répondre ! Et nous conseil de leur donner en gestion pour nous donner ces infos. rnOn t'il le droit de me refuser ces informations ?rnrnmerci pour votre aide